



BULLETIN D'ADHESIONS GENERALES

SAISON 2023/ 2024

Responsable TCM de l'inscription :

Fiche Famille

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____ à _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. domicile : _____ Tél. portable : _____

Email : _____

COTISATIONS (Accès illimité aux terrains de Tennis, de Beach Tennis et la salle de Fitness. Licence FFT incluse	FORMULES ANNUELLES DU 1/09/2023 au 31/08/2024	Tarif	Choix
	Cotisation TCM Tennis (Beach tennis + Fitness inclus)	335 €	
	Cotisation TCM Tennis -18ans, Étudiant, Demandeur d'emploi (Beach tennis + Fitness inclus)	190 €	
	Cotisation TCM Beach tennis (Fitness inclus)	105 €	
	Cotisation été pour Juin, Juillet et Août (Tennis + Beach tennis + Fitness)	115 €	
REDUCTIONS Pour couple ou famille (Sur la cotisation la moins chère)	2 ^{ème} personne du même foyer	-10%	
	3 ^{ème} personne du même foyer et plus	-15%	
	Parrainage (nouvel adhérent ou ancien de plus de 5 ans) non cumulable	-10%	
	Habitant de Melun	-10 €	
		TOTAL	

La cotisation annuelle est obligatoire ; le montant de la licence est inclus
Les réductions sont appliquées sur la cotisation la moins chère et uniquement sur justificatif

Pièces à joindre au dossier d'adhésion :

- o **1 certificat médical autorisant la pratique du TENNIS (la mention « en compétition » est obligatoire pour les compétiteurs).**
- o L'intégralité du paiement est obligatoire pour délivrer la licence et être inscrit sur le site de réservation.

**LA LICENCE ET L'ACCES AU SYSTEME DE RESERVATION NE POURRONT ETRE
VALIDES QU'A RECEPTION DU DOSSIER COMPLET.**

Niveau de jeu : Débutant / Intermédiaire / Confirmé

Recherche de Partenaires : OUI NON

TELECHARGEZ L'APPLI DU TCM pour être informé de toute l'actualité du Club.



REGLEMENT : (Le club ne souhaite pas de règlement en espèces) :

Par carte bleu **Montant :**

Par chèque **Montant :** **Nombre de chèques :**

Nom du titulaire du chèque :

Numéro du chèque	Montant	Date d'encaissement

Par chèques vacances /Coupons Sport / Chèques Bien être **Montant :**

Commentaires

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance des points suivants :

- o Une cotisation versée n'est pas remboursable et reste acquise au club.
- o Pour des raisons évidentes de responsabilité, les parents accompagnateurs sont priés de s'assurer de la présence du moniteur avant de laisser leur enfant.
- o Les utilisateurs des courts en terre battue devront procéder à l'entretien de cette surface après chaque usage (passage du filet, balayage des lignes, arrosage).
- o L'adhésion au TC Melun entraîne l'acceptation du règlement intérieur.
- o L'adhérent (ou son représentant légal) autorise le club à utiliser son image pour la communication interne et/ou externe sur tout type de support.

Signature